



QUOTE no. 193/2026 of 28/07/2026

Generations RPO – Étude de faisabilité R&D : Brain
Protocol pour déploiement RPO multi-locataire

TOTAL FEES
€ 3.000,00

net amount – see the total payable at the
foot of the table

BILL TO

Generations RPO

Chaussée de Waterloo 412/boîte F
1050 Ixelles – Belgio

P.IVA BE1034384442

david@generationsrecruitment.com

QUOTE VALID UNTIL

27/08/2026

After this date amounts and terms
must be reconfirmed.

Étude de faisabilité R&D

ONE-OFF

Livrable unique : rapport technique de 20 à 30 pages, avec les données de benchmark en annexes.

DESCRIPTION

AMOUNT

Formalisation du modèle de mémoire WESP pour environnements multi-locataires

€ 750,00

Un agent IA qui assiste une équipe de recrutement doit se souvenir de choses, et toutes les mémoires ne se valent pas. Il y a ce qu'il a présent à l'esprit à l'instant, ce qui s'est passé lors des échanges précédents, ce qu'il tient pour acquis au sujet d'un client ou d'un candidat, et la manière dont il a appris à exécuter une procédure donnée. Aujourd'hui cette distinction fonctionne bien sur une installation unique. Cette journée la met correctement par écrit pour le cas où plusieurs comptes clients tournent sur la même plateforme : ce que chaque type de mémoire a le droit de contenir, combien de temps il subsiste, et ce qu'il en advient à l'ouverture ou à la fermeture d'un compte.

Analyse du cloisonnement des données entre environnements

€ 750,00

Si deux comptes clients vivent sur la même plateforme, la seule question qui compte est de savoir si quoi que ce soit de l'un peut un jour apparaître dans l'autre. Cette journée recense chaque point de contact entre les deux – stockage, recherche, services partagés, sauvegardes – et indique pour chacun si la séparation est réellement imposée par le système ou si elle résulte simplement de la configuration actuelle. La différence compte : la première tient sous pression, la seconde n'est qu'une promesse. Les constats incluent les points qui ne sont pas solides aujourd'hui et ce que leur correction impliquerait.

Benchmark de compatibilité et de cohérence d'exécution entre modèles de langage

€ 750,00

La plateforme est conçue pour ne pas dépendre d'un fournisseur d'IA unique. Cette journée vérifie cette affirmation au lieu de la supposer : les mêmes tâches sont exécutées sur Claude, Gemini et Mistral, et les résultats sont comparés en exactitude, en cohérence entre exécutions répétées, en coût et en rapidité. Le résultat indique où les modèles sont interchangeables, où ils ne le sont pas, et ce que coûterait un changement de fournisseur si les conditions commerciales, la disponibilité ou la réglementation venaient à l'imposer.

Recommandations d'architecture pour la montée en charge et rapport technique

€ 750,00

La dernière journée transforme les trois précédentes en quelque chose d'exploitable. Elle définit ce à quoi l'architecture doit ressembler à mesure que le nombre de comptes clients augmente, quels changements viennent en premier et lesquels peuvent attendre, et ce que chacun implique en charge de travail et en risque. L'ensemble est ensuite consolidé dans le rapport final de 20 à 30 pages, en français, avec les données de benchmark en annexes, prêt à être lu par votre responsable technique et versé comme pièce justificative.

One-off subtotal **€ 3.000,00**

PAYMENT DETAILS Bank transfer IBAN: IT14S0329601601000064305150 Account holder: Giovannibattista Fasoli Bank: Fideuram	SUPPLIER TAX DETAILS Giovannibattista Fasoli – giobi.com P.IVA IT02419370032 – C.F. FSLGNN83C12L746Y ATECO 62.02.00 – SDI USAL8PV PEC giobicom@pec.it						
VAT SUMMARY <i>0% – Outside the scope of Italian VAT under art. 7-ter of Presidential Decree 633/1972. VAT to be accounted for by the customer (reverse charge).</i>	TOTAL FEES, NET € 3.000,00 <table><tr><td>INPS social security 4%</td><td>+ € 120,00</td></tr><tr><td>Stamp duty</td><td>+ € 2,00</td></tr><tr><td>Total payable on invoice</td><td>€ 3.122,00</td></tr></table>	INPS social security 4%	+ € 120,00	Stamp duty	+ € 2,00	Total payable on invoice	€ 3.122,00
INPS social security 4%	+ € 120,00						
Stamp duty	+ € 2,00						
Total payable on invoice	€ 3.122,00						

NOTES

À QUOI CELA SERT

Generations RPO souhaite déterminer si le Brain Protocol – l'architecture d'agents et de mémoire déjà en production sur plusieurs installations distinctes – peut être déployé sur ses propres opérations RPO, avec un environnement isolé par compte client. Avant d'y engager du budget ou du temps d'ingénierie, l'entreprise a besoin d'une réponse honnête à trois questions : le modèle de mémoire tient-il lorsque plusieurs clients partagent la même plateforme, les données clients et candidats peuvent-elles être réellement cloisonnées, et le système se comporte-t-il de manière cohérente si le modèle de langage sous-jacent est remplacé. Cette étude répond à ces trois questions, par écrit et de façon défendable.

COMMENT NOUS PROCÉDONS

Le travail se déroule sur quatre journées et produit un rapport technique unique. La première partie formalise le modèle de mémoire (mémoire de travail, épisodique, sémantique et procédurale) pour un environnement où plusieurs comptes clients coexistent. La deuxième partie examine le cloisonnement des données entre environnements : où se situent aujourd'hui les frontières, lesquelles reposent sur une convention plutôt que sur une contrainte technique, et ce qu'il faudrait modifier. La troisième partie est une comparaison mesurée du comportement des mêmes charges de travail sur différents modèles de langage (Claude, Gemini, Mistral), afin que la plateforme ne dépende pas d'un fournisseur unique. La quatrième partie transforme les constats en recommandations d'architecture concrètes pour la montée en charge et consolide l'ensemble dans le document final.

CE QUE VOUS OBTENEZ

Un rapport technique de 20 à 30 pages, en français, accompagné des données de benchmark en annexes. Il est rédigé pour être lu par un responsable technique et pour être versé comme pièce justificative à un dossier de financement R&D ou innovation. Il indique clairement ce qui fonctionne aujourd'hui, ce qui ne fonctionne pas, et ce qu'exigerait réellement un déploiement RPO multi-locataire – y compris les points qui ne sont pas prêts. Ce n'est pas un document commercial.

REMARQUES

Calendrier : les travaux commencent après acceptation écrite de ce devis. Si cette dépense doit être rattachée à un dossier de financement public, l'acceptation doit être signée avant le démarrage des travaux – merci de confirmer la séquence exigée de votre côté avant que nous commencions.

Facturation : les montants sont indiqués hors taxes. Une prestation de services entre un prestataire italien assujéti à la TVA (IT02419370032, enregistré au VIES) et une société belge relève de l'autoliquidation, la TVA étant due par le preneur au sens de l'art. 21 §2 CTVA. La facture italienne comporte en outre la majoration légale INPS de 4 % et un droit de timbre de 2,00 EUR ; merci de confirmer si les 3.000,00 EUR correspondent au montant payable par Generations RPO ou au montant net de ces éléments légaux.

Périmètre et propriété : le rapport est remis pour l'usage interne de Generations RPO et pour son dossier de financement. Il documente la plateforme ; il n'emporte ni transfert ni modification de la propriété de la plateforme elle-même.

COORDONNÉES DU PRESTATAIRE

Giovannibattista Fasoli – giobi.com
Via Santa Maria 15, 28831 Baveno (VB), Italie
Numéro de TVA : IT02419370032 – enregistré au VIES

Code fiscal italien : FSLGNN83C12L746Y
Code d'activité (ATECO) : 62.02.00 – conseil en informatique
Courriel certifié (PEC) : giobicom@pec.it
Code de facturation électronique (SDI) : USAL8PV
Courriel : giobi@giobi.com – giobi.com
Païement par virement bancaire – IBAN IT14S0329601601000064305150

Régime forfaitaire italien (regime forfettario, art. 1 alinéas 54-89 de la loi 190/2014) : les factures sont émises sans TVA italienne. Les prestations de services rendues à une société assujettie établie dans un autre État membre de l'UE sont hors du champ de la TVA italienne au sens de l'art. 7-ter du décret présidentiel 633/1972, et la TVA est acquittée par le preneur selon le mécanisme d'autoliquidation (art. 21 §2 CTVA).

AUTRES VERSIONS LINGUISTIQUES

Ce devis est également disponible en anglais : <https://ledger.giobi.com/92/budget/192>